

## Opération Interministérielle Vacances 2014 dans le Jura : Les services de l'Etat mobilisés pour la qualité et la sécurité de vos vacances

PRÉFET  
DU JURA

C  
O  
M  
M  
U  
N  
I  
Q  
U  
É  
D  
E  
P  
R  
E  
S  
S  
E

Tous les ans, **entre le 15 juin et le 15 septembre**, L'Etat met en œuvre un dispositif de contrôles renforcés baptisé « **Opération Interministérielle Vacances** » (OIV) afin de prévenir tout désagrément pour les vacanciers et leur garantir la qualité de l'offre touristique.

Si, tout au long de l'année, les services de l'Etat se mobilisent pour assurer la protection des consommateurs, au cours de la période estivale, les contrôles sont intensifiés dans le département, classé parmi les 38 départements français les plus touristiques.

Les différentes actions menées consistent à contrôler l'hygiène des aliments (restauration, métiers de bouche, distribution) ainsi que la qualité et la sécurité des produits non alimentaires (équipements sportifs et de loisirs, aires de jeux...) et des prestations de service, notamment quant à l'exactitude et le caractère exhaustif des informations données aux consommateurs (étiquetage, publicité, affichage des prix...).

Les contrôles visent également à rechercher les pratiques commerciales trompeuses ou déloyales (tous secteurs) et à s'assurer de la qualité de l'accueil des enfants dans les centres de vacances ou de loisirs (projet éducatif, qualification de l'encadrement...).

Dans le cadre de cette opération, les conditions de détention et d'entretien des animaux de compagnie dans les établissements qui les hébergent (pensions, refuges, fourrières, centres équestres) font également l'objet de vérifications.

L'OIV mobilise notamment l'ensemble des services de la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) dont les compétences multiples et l'action coordonnée constituent un atout majeur pour faire face aux diverses situations rencontrées sur le terrain.

**Protéger les consommateurs, c'est aussi les informer.** Un dispositif est donc mis en place via :

- le dossier « mes vacances 2014 » qui est consultable et téléchargeable sur le site [www.economie.gouv.fr/dgccrf](http://www.economie.gouv.fr/dgccrf)
- un centre d'appel accessible au 3939 « **allo service public** » (coût d'une communication locale à partir d'un poste fixe) qui permet d'avoir des informations auprès de la plateforme « info-service consommateurs ».

PRÉFECTURE DU JURA - 8, rue de la préfecture - 39030 LONS LE SAUNIER CEDEX -

☎ : 03 84 86 84 00 - ✉ : [prefecture@jura.gouv.fr](mailto:prefecture@jura.gouv.fr)

Horaires d'ouverture au public : consultez notre site internet [www.jura.gouv.fr](http://www.jura.gouv.fr), rubrique « horaires »